REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE LA SAVOIE VILLE DE CHINDRIEUX EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres en exercice : 15

Présents : 11 Votants : 15

Date de convocation : 18/12/2014 Date d'affichage : 18/12/2014

Séance du 22 décembre 2014

L'an deux mil quatorze et le lundi vingt-deux décembre, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la Commune de Chindrieux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi en mairie, sous la présidence de Mme Marie-Claire BARBIER, Maire.

Présents: Mesdames BARBIER Marie-Claire, CHARVIER Angélique, DUCRUET Antoinette, MICHAUD Monique, RIVET Monique, Messieurs CAPRIOLI Antoine, COLLET Patrick, COUTABLE Fabien, RICHARD Michel, RIPOLL Robert, THONET Jean-Michel,

Pouvoirs: Madame GONNET Sylviane donne pouvoir à Monsieur RIPOLL Robert, Madame MAZIN Catherine donne pouvoir à Madame MICHAUD Monique, Monsieur ROSSET Gaël donne pouvoir à Monsieur THONET Jean-Michel, Madame VANWILDEMEERSCH Corinne donne pouvoir à Madame BARBIER Marie-Claire.

Monsieur RIPOLL est désigné secrétaire de séance.

Objet: Tarifs du port 2015

Les tarifs du port 2014 seront distribuées en réunion. Il est précisé qu'en 2014 l'augmentation des tarifs a été décidée pour tenir compte du passage de la TVA de 19,6 à 20 %.

Il est précisé qu'un système d'alarme permettant de mieux prévenir les vols et dégradation est en cours d'expérimentation. Les plaisanciers ont été informés qu'en cas de généralisation une contribution particulière leur sera demandée.

Compte-tenu de ces éléments il est proposé de ne pas faire évoluer les tarifs pour 2015 :

TARIFS 2015		EN € TTC
BARQUE		210
2 METRES	Quai non équipé	403
	Quai équipé	483
	Ponton équipé	551
2,30 METRES	Quai non équipé	498
	Quai équipé	552
	Ponton équipé	674
2,50 METRES	Quai non équipé	629
	Quai équipé	721
	Ponton équipé	832
2,80 METRES	Quai équipé	736
	Ponton équipé	Accusé de réception en préfectu

Accuse de réception en préfecture 073-217300854-20141222-2014-D-103-DE Date de télétransmission : 04/02/2015 Date de réception préfecture : 04/02/2015

3,00 METRES	Ponton équipé	1138
3,30 METRES	Ponton équipé	1242
Tarif PRO		305

Après en avoir délibéré, le Conseil décide d'adopter les tarifs 2015 tels que développés ci-dessus. Madame le Maire indique au Conseil qu'elle songe à la mise en place d'une commission qui permettrait des échanges réguliers entre les plaisanciers et la mairie.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus, pour copie conforme, A CHINDRIEUX, Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le et publication le

> Le Maire, Marie-Claire BARBIER

CANOLE SAVOIE

Mes /h